



# ***GRATUITE DES TRANSPORTS***



# HISTORIQUE

- 1978 : Création de la Régie Municipale de Castres (RMTU)
- 2000 : Transfert à la Communauté d'agglomération
- 2004 : Création du réseau mazamétain
- 2004 : Réorganisation du réseau Castrais avec mise en œuvre des navettes de centre ville gratuites
- 2008-2009 : GRATUITE (Période d'expérimentation)

## LES RAISONS DE LA MISE EN PLACE DE LA GRATUITE

- BONS RESULTATS DE LA NAVETTE DE CENTRE VILLE
- COUVERTURE FAIBLE DES DEPENSES PAR LES RECETTES DIRECTES
- PAS DE SYSTEME BILLETIQUE MONETIQUE

# LES OBJECTIFS POURSUIVIS

PROMOTION ET DEVELOPPEMENT DES TRANSPORTS EN COMMUN EN VUE DE :

- la diminution de la pollution émise par les véhicules particuliers (la pollution par voyageur est divisée par 20 en utilisant les TC)
- la diminution du trafic automobile en centre-ville et de l'espace consacré au stationnement
- la diminution de la facture énergétique et de la consommation des énergies fossiles (principale énergie utilisé par les transports).
- un aspect social pour les personnes à bas revenus puisque les coûts des véhicules et de l'énergie sont en constante hausse.



## **RESULTATS EN TERME DE FREQUENTATION**

La fréquentation dans les transports entre l'année 2007 et 2009 (année de passage à la gratuité) a évolué de :

80% sur le Castrais

200% sur le Mazamétain

Depuis stabilité de la fréquentation

## INCIVILITES

Le nombre d'incivilités est resté stable malgré la hausse de la fréquentation.

Deux explications peuvent être avancées pour le justifier :

- Suppression de la relation commerciale entre les clients et les conducteurs.
- Augmentation de la présence d'actifs adultes dans les véhicules.



# Evolution de l'offre de service

En 2013, fort de l'évolution de la fréquentation des véhicules une étude sur les pratiques de déplacement a été engagée, conduisant à la refonte du réseau permettant de desservir plus finement les lieux de résidence ainsi que les lieux de travail.

Depuis 2013 c'est donc :

- 7 lignes + 2 navettes centre ville sur le Castrais
- 2 lignes sur le Mazamétain
- 1 ligne Trans agglomération
- des lignes de Taxi A la Demande (TAD) pour les secteurs non desservis par les lignes régulières afin de relier au réseau Libellus
- le service Mobi-libellus pour les PMR







# Evolution de l'offre de service

- En 2019, afin de sécuriser son réseau l'ensemble des véhicules ont été équipés de **vidéoprotection**
- L'ensemble des lignes connaissent une **très bonne fréquentation**  
Compte tenu de la gratuité et du faible moyen de comptage à disposition, l'ensemble du réseau a été équipé 2021 **d'un système automatisé** de recueil de données de fréquentation
- Dans le même objectif de développement environnemental, la Communauté d'agglomération engage une politique **de renouvellement de véhicules par des véhicules « propres »** (électrique, Hybride, bio GNV), passage au bio-carburant

## Exemple national de gratuité

- La Communauté d'agglomération de Castres-Mazamet a été l'un des premiers EPCI à proposer une gratuité totale de son réseau de transport
- Aujourd'hui, 35 collectivités (source observatoire des villes du transport gratuit) dont des communes de + 100 000 habitants (ex Dunkerque 2019)
- De nombreuses collectivités ont un régime de gratuité conditionné ou partiel comme Paris, Montpellier, Rouen, Strasbourg